

Les régions homogènes de la Wallonie du Nord-Ouest

par J.C. ROUCLoux

Docteur en Sciences géographiques
Assistant à l'Université de Liège

Une des préoccupations de la Géographie régionale est de découper l'espace en régions homogènes.

Dans de nombreux cas, ce compartimentage est relativement simple et ne donne donc pas lieu à de grandes discussions ; on obtient alors des régions bien définies et bien délimitées. C'est par exemple le cas des régions du massif Hercynien (1). Dans d'autres cas, nombreux aussi, le découpage du territoire en régions homogènes est plus difficile et en tout cas moins évident. Les subdivisions et les limites proposées sont moins nettes et varient souvent d'un auteur à l'autre. Le plateau limoneux en Wallonie du Nord-Ouest est un exemple de ce type de territoire difficile à compartimenter.

Notre but n'est pas de remplacer le récent découpage proposé par l'Atlas de Belgique (2), mais plutôt de le compléter et de le préciser à la lumière d'une série d'observations personnelles (3). Nous voulons aussi, par la même occasion, justifier par un bref commentaire les divisions régionales que nous avons adoptées.

La Wallonie du Nord-Ouest, comprise entre le sillon industriel Haine-Sambre-Meuse et la frontière linguistique, appartient entièrement à la zone limoneuse du bassin belgo-néerlandais. Dans le cas qui nous occupe, la vaste couverture du limon éolien s'étire d'ouest en est du Tournaisis à la Hesbaye brabançonne sur plus de 120 kilomètres (4). Le paysage de la zone limoneuse, la plus fertile du pays, est essentiellement rural. Presque partout les cultures de céréales et de plantes industrielles occupent la majorité du domaine agricole. L'élevage, principalement bovin, existe partout ; son importance n'est cependant jamais suffisante pour véritablement caractériser la zone limoneuse. Au paysage rural se super-

(1) Par exemple : l'Ardenne, le Condroz, la Famenne.

(2) COMITÉ NATIONAL DE GÉOGRAPHIE, *Atlas de Belgique*, planche 50A : *Les divisions régionales*. La carte est réalisée par T. BRULARD, F. DUSSART, H. NICOLAÏ et F. SNACKEN.

(3) La majorité des données proviennent d'une enquête menée sur le terrain en 1969 et 1970 dans le cadre de l'élaboration d'une thèse de doctorat consacrée au réseau urbain de la Wallonie du Nord-Ouest.

(4) La Wallonie du Nord-Ouest est limitée au nord par la frontière linguistique, au sud par le sillon industriel, à l'ouest par la frontière française et à l'est par la province et l'hinterland de Liège. Voir la fig. 1.

pose une industrie dont le caractère principal est la dispersion. En certains points, les établissements tendent cependant à se grouper en petites régions industrielles sans communes mesures avec le sillon Haine-Sambre-Meuse. La population de la zone limoneuse est démographiquement vieille ; le Tournais possède des indices légèrement meilleurs mais seule la périphérie bruxelloise est habitée par une population plus jeune (5).

Si la présence du limon confère à la Wallonie du Nord-Ouest une indéniable unité, son paysage géographique est cependant loin d'être uniforme. Tout d'abord la nappe limoneuse n'est pas homogène, son épaisseur n'est pas constante et quelquefois même elle fait défaut. Ensuite, la nature du sous-sol est variable. On y trouve principalement des argiles à l'ouest d'une ligne Clabecq-Ronquières-Seneffe et des sables à l'est. Dans le fond des vallées apparaissent même les roches dures du socle primaire. Enfin, le relief, le type d'exploitation agricole, la densité du peuplement, l'aspect industriel de certains territoires et divers autres éléments du paysage vont permettre de découper la zone limoneuse en une série de régions plus ou moins homogènes.

Traditionnellement, la zone limoneuse en Wallonie du Nord-Ouest est divisée en trois compartiments : la Hesbaye (6) à l'est, le plateau hennuyer-brabançon au centre et le Hainaut occidental à l'ouest. Les limites entre ces compartiments sont cependant mal définies (7) et assez théoriques (8). Cet aspect imprécis du compartimentage en grandes unités provient du fait que plusieurs caractères géographiques de la zone limoneuse, non seulement se transforment progressivement d'est en ouest, mais aussi ne présentent généralement entre les grandes entités que de faibles nuances face à certaines variations, quelquefois importantes, observées à l'intérieur même de ces entités.

Il en est ainsi, par exemple, pour le relief, la forme d'habitat rural, les herbages, la couverture arborescente. En ce qui concerne le relief, on constate, d'est en ouest, une dégradation régulière du plateau ondulé

(5) H. DAMAS, *Les régions démographiques de la Belgique*, dans *Population et Famille*, n° 11, 1967, pp. 56-89.

(6) T. BRULARD, *La Hesbaye*, Louvain, 1962.

(7) Par exemple la limite occidentale de la Hesbaye n'est pas fixée de façon précise. Au nord, la limite serait le cours de la Grande-Gette jusqu'à sa source à Perwez. Au sud, M. A. LEFÈVRE (*Carte des régions géographiques belges*, dans *Bull. de la Société belge d'Etudes géogr.*, t. X, n° 1, 1940, pp. 49-74) cite la ligne Perwez - Grand-Leez - Namur, tandis que F. DUSSART (*Cours de Géographie régionale à l'Université de Liège*, inédit) propose la ligne Perwez-Ernage-Wanfercée-Tamines. La récente carte de l'*Atlas de Belgique* indique une ligne : Tourinnes-la-Grosse - Chaumont-Gistoux - Cortil-Noirmont - Grand-Manil - Isnes.

(8) Pour R. SEVRIN (*Le Hainaut occidental, contribution à l'étude géographique et économique du Tournaisis et des régions d'Ath, de Lessines et de Lens*, dans *Le Hainaut économique*, n°s 1-2, 1954) l'extrémité est du Hainaut occidental correspond à la limite des bassins de la Dendre supérieure et de la Senne prolongée vers le nord, par l'interfluve entre la Sille et la Marcq supérieure.

de la Hesbaye, lequel se morcelle de plus en plus lorsque l'on se dirige vers le Tournaisis. Cependant, localement, on trouve côte à côte, des régions planes et des zones très découpées ; par exemple : le plateau de Genappe face à la zone découpée de la vallée de la Lasne. L'habitat très groupé en Hesbaye, perd sa cohésion vers l'ouest : le « village-nébuluse » remplace le village nucléaire hesbignon ; cependant la frange nord du Hainaut appartient au domaine de l'habitat dispersé.

D'une façon générale, l'importance des herbages croît vers l'ouest ; cependant le Tournaisis occidental est une des zones les moins herbagères du pays. La couverture arborescente, presque inexistante en Hesbaye, se développe progressivement lorsque l'on se dirige vers le Hainaut ; cependant d'importants massifs boisés recouvrent le nord du Brabant wallon.

Ces quelques exemples, pris parmi d'autres, montrent que la zone limoneuse se prête mieux à un découpage en petites régions qu'en trois compartiments aux limites, tout compte fait, assez arbitraires. C'est donc essentiellement dans le but de faciliter le classement que nous avons regroupé les régions de la Wallonie du Nord-Ouest en trois compartiments correspondant plus ou moins au découpage traditionnel (9).

Avec 329 000 hectares et environ 678 000 habitants en 1973, la Wallonie du Nord-Ouest représente 7 % de la population belge et 11 % de la superficie du pays (10).

A. — LA RÉGION DE JODOIGNE-BEAUVECHAIN [L] (11).

La région de Jodoigne-Beauvechain, entourant la petite ville de Jodoigne, est un plateau mollement ondulé, sillonné par quelques vallées

(9) La limite ouest que nous donnons à la Hesbaye est plus occidentale que celles proposées par M. A. LEFÈVRE et F. DUSSART (*ouvr. cités*). Dans sa partie sud, de Ligny à Corbais, la limite correspond à celle de la Hesbaye namuroise de la carte des régions agro-géographiques. Par rapport à la limite proposée par l'*Atlas de Belgique*, nous ajoutons à notre compartiment hesbignon une bande d'environ 5 km de largeur allant de Nil-Saint-Vincent à Sombreffe et Tongrinne. Dans sa partie nord, de Corroy-le-Grand à Hamme-Mille, la limite correspond à celle de l'*Atlas de Belgique* et coupe en deux la région agro-géographique que C. CHRISTIANS (*Carte des régions agro-géographiques, Centre d'études agraires, Université de Liège, 1964, inédit*) appelle Pays du nord de Gembloux. Sur les trois quarts nord de son étendue, notre limite correspond au contact entre le relief très découpé du Brabant wallon à l'ouest et le plateau de type hesbignon à l'est. Dans son tracé sud, la limite adoptée maintient l'unité du Pays de Gembloux et se situe au centre de la zone de transition qui permet de passer progressivement du plateau de Hesbaye au plateau brabançon. La limite est du Hainaut occidental est celle proposée par R. SEVRIN et reprise par C. CHRISTIANS (*ouvr. cités*). Il s'agit d'une ligne presque droite passant à l'est des communes de Bassilly, Silly, Thoricourt, Montignies-lez-Lens, Masnuy-Saint-Pierre et Masnuy-Saint-Jean. Elle reprend approximativement la limite dessinée sur l'*Atlas de Belgique* entre le pays d'Ath et le Hainaut oriental ; celle-ci plus orientale de 2 à 3 km va d'Enghien à Gottignies en passant entre Neufvilles et Soignies.

(10) Tous les chiffres de population cités dans le texte sont ceux du relevé annuel du 31 décembre 1973 de l'Institut national de Statistique.

(11) Les sigles utilisés sur la carte (fig. 1) sont indiqués entre crochets.

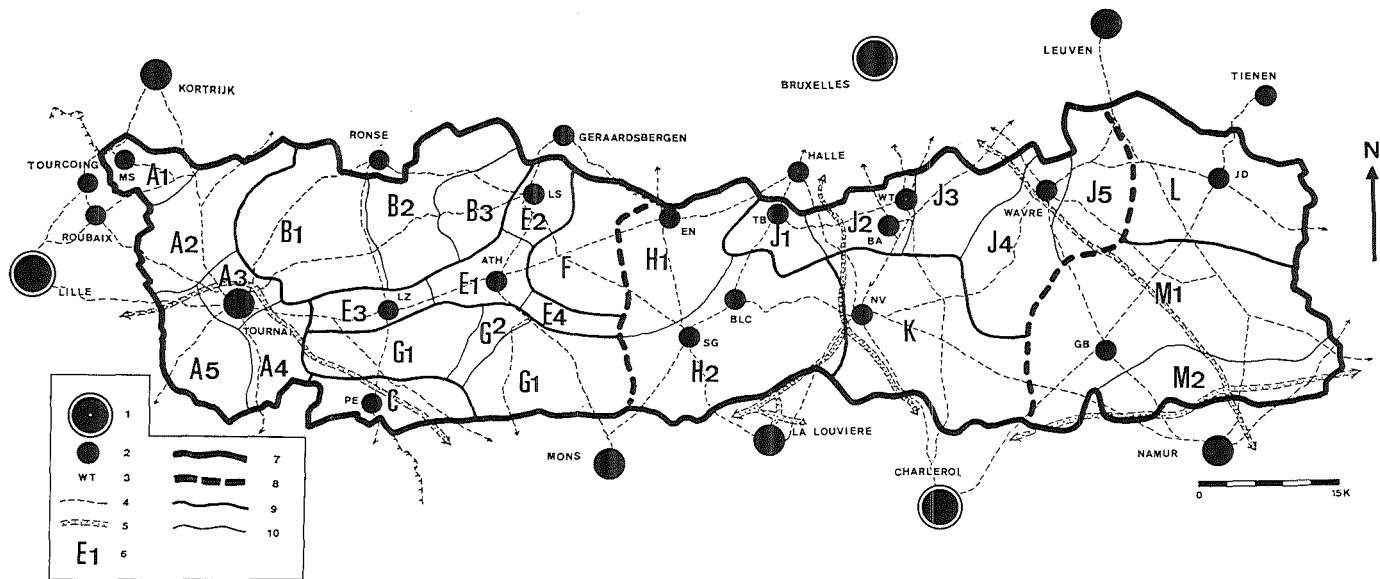


FIG. 1. — Les régions homogènes de la Wallonie du Nord-Ouest.

1 = métropoles; 2 = villes; 3 = abréviations des noms de villes; 4 = routes principales; 5 = autoroutes; 6 = code des régions (voir tableau I); 7 = limites de la Wallonie du Nord-Ouest; 8 = limites des compartiments régionaux; 9 = limites des régions; 10 = limites des sous-régions.

BA = Braine-l'Alleud; BLC = Braine-le-Comte; EN = Enghien; GB = Gembloux; JD = Jodoigne; LS = Lessines; LZ = Leuze; MS = Mouscron; NV = Nivelles; PE = Péruwelz; SG = Soignies; TB = Tubize; WT = Waterloo.

ayant attiré la presque totalité des herbages, des bois et de l'habitat de la région. Pays d'*openfield* et d'habitat groupé, la région de Jodoigne est avec le Tournaisis occidental le seul territoire de la Wallonie du Nord-Ouest où les cultures couvrent plus de 75 % du domaine agricole. La région de Jodoigne, véritable Hesbaye brabançonne, se distingue également par l'importance de la culture de la betterave sucrière et par la taille moyenne des exploitations agricoles (12).

B. — LA HESBAYE NAMUROISE [M] (13).

La Hesbaye namuroise correspond à la région agro-géographique du même nom. Située entre la région de Jodoigne et les régions de Namur et de la Basse-Sambre, la Hesbaye namuroise constitue le second et principal compartiment hesbignon de la Wallonie du Nord-Ouest. Le plateau limoneux de Hesbaye s'élève régulièrement du nord vers le sud ; l'altitude maximum d'environ 200 mètres est atteinte à proximité du sillon mosan. En Hesbaye namuroise, la zone de sommets de Hingeon à Saint-Denis et Bossière présente une physionomie particulière qui permet de la distinguer de l'ensemble du compartiment hesbignon namurois.

1. *La région de Gembloux, Perwez et Eghezée* [M 1] est le pays de la Haute-Mehaigne, du Haut-Orneau et des sources de la Petite et de la Grande-Gette. Elle ne diffère pratiquement de la région de Jodoigne que par la plus grande taille de ses exploitations agricoles, par les herbages un peu plus nombreux (jusqu'à 35 % du domaine agricole), par moins de betteraves sucrières et un peu plus de grosses fermes intercalaires. La densité de la population est du même ordre de grandeur que celle de la région de Jodoigne : environ 100 habitants par km². Gembloux, principale ville de la région, est un petit centre industriel spécialisé dans la coutellerie, la construction de machines agricoles et la sucrerie. Citons encore l'industrie alimentaire à Thorembais-les-Béguines et à Longchamps.

2. *La région de Hingeon-Saint-Denis* [M 2] est une bande de 4 à 5 km de largeur axée sur la ligne de crête séparant le plateau hesbignon des

(12) Voir C. CHRISTIANS, *Contribution à l'étude géographique de la structure agraire dans la partie wallonne de la Belgique*, dans *Bull. de la Société belge d'Etudes géogr.*, t. XXX, 1961, pp. 257-464 et *Les degrés de priorité des remembrements de biens ruraux en Belgique. Etude géographique des structures et premières propositions de priorités*, dans *Revue de l'Agriculture*, nos 11-12, 1971, pp. 1445-1505.

(13) Voir J. BROCHARD, *La Hesbaye namuroise. Etude de géographie régionale*. Mémoire de licence, Université de Liège, 1949 (inédit) ; F. DUFAUX, *La région de Fleurus-Gembloux. Etude de géographie régionale*. Mémoire de licence, Université de Liège, 1947 (inédit).

vallées de la Meuse et de la Basse-Sambre (14). Le sol limoneux est ici plus humide (15) ; le relief est plus découpé par une série de petits affluents du sillon sambro-mosan ou de la Méhaigne.

Les arbres et les bois sont plus fréquents et les herbages peuvent couvrir jusqu'à 45 % de la superficie agricole. De nombreux châteaux, souvent entourés d'espaces verts, donnent une note particulière au paysage. De plus en plus, la région de Hingeon-Saint-Denis devient une zone de résidence pour la population namuroise.

C. — LE PLATEAU HENNUYER-BRABANÇON DE NIVELLES-GENAPPE [K] (16).

Ce plateau commence avec les communes de Marbais, Brye et Ligny et se termine à l'ouest de la ville de Nivelles ; au sud, il conduit à l'agglomération de Charleroi et au nord, il est disséqué par les cours d'eau du Brabant wallon septentrional. La région de Nivelles-Genappe correspond approximativement à la partie centrale et occidentale du Brabant méridional de l'*Atlas de Belgique*. Comme en Hesbaye, on trouve ici un paysage de plateau onduleux à peine entaillé par les petits affluents du Piéton ou de l'Orneau et les cours supérieurs de la Dyle, de la Thyle, du Hain et de la Lasne.

Le sol limoneux est semblable à celui de la Hesbaye ; cependant, au nord d'une ligne Nivelles-Genappe, il devient moins pur et se rapproche du type sablo-limoneux (17). Par rapport à la Hesbaye de Gembloux, le plateau de Nivelles-Genappe est plus herbager, principalement sa partie sud et ouest où les cultures peuvent ne plus couvrir que 50 % de la superficie agricole. C'est également une région d'*openfield*, d'habitat groupé et de grandes cultures. La superficie moyenne des exploitations dépasse souvent les 15 ha ; le morcellement est cependant supérieur à celui de la Hesbaye namuroise. La ville de Nivelles, située sur la ligne de chemin de fer Bruxelles-Charleroi et en bordure de l'autoroute Bruxelles-Paris et de son embranchement vers Charleroi est à la fois une zone de résidence, un centre tertiaire et un petit centre industriel

(14) L'altitude des sommets passe de 220 m au sud d'Hingeon à 210 m au nord de Franc-Waret, 200 m à l'ancien fort de Cognelée, 192 m entre Saint-Denis et Bovesse et 182 m à l'est de Bossière. Ce trajet est approximativement celui suivi par l'autoroute de Wallonie.

(15) Il ne s'agit plus de l'association des sols de région limoneuse normale, mais bien de celle de la région limoneuse humide. Voir R. TAVERNIER et R. MARÉCHAL, *Carte des associations de sols de la Belgique*, dans *Pédologie*, n° 8, 1958, pp. 134-182.

(16) Voir C. ROGER, *La région brabançonne. Etude de géographie régionale*. Thèse de doctorat, Université de Liège, 1927 (inédit) ; G. DEBIÈVRE, *Le plateau d'Entre-Senne-et-Dyle, de Waterloo à Nivelles. Etude de géographie régionale*. Mémoire de licence, Université de Liège, 1942 (inédit).

(17) Voir R. TAVERNIER et R. MARÉCHAL, *ouvr. cité*.

caractérisé par la traditionnelle construction mécanique et par la création d'un des premiers parcs industriels équipés de Wallonie (18).

D. — LE BRABANT WALLON SEPTENTRIONAL [J].

Le Brabant wallon septentrional, appelé aussi Brabant bruxellois par l'*Atlas de Belgique*, présente un visage différent de celui des plateaux qui l'environnent. Dans son ensemble, la région est vallonnée, couverte de nombreux bois, résidentielle, densément peuplée, touristique en de nombreux endroits, souvent très urbanisée et quelquefois même industrielle. Le rythme de croissance de la population du Brabant wallon septentrional est exceptionnel puisque près de cinq fois supérieur à la moyenne de la Wallonie du Nord-Ouest (19). Le paysage agricole est ici secondaire ; il n'apparaît pleinement que sur les terroirs les plus plats, résidus du plateau brabançon ; alors se retrouvent les caractéristiques de la région de Nivelles et de Genappe. Les sols limoneux ne sont plus ceux de la zone limoneuse normale ; à l'extrême ouest, ils sont plus humides et annoncent le Hainaut occidental, ailleurs ils sont plus sableux et un peu moins fertiles.

Le Brabant wallon septentrional se subdivise en cinq compartiments correspondant aux bassins hydrographiques des cinq principaux cours d'eau de la région. Ainsi, d'est en ouest, on rencontre successivement les vallées du Train, de la Dyle, de la Lasne, du Hain et de la Senne-Senette.

1. *La région du Train* [J 5] (20) constitue pour celui qui vient de la Hesbaye la première zone accidentée et verdoyante après les étendues monotones du plateau de Jodoigne. Ancienne zone d'émigration, la région du Train devient de plus en plus une zone de résidence pour la population bruxelloise. La fonction touristique est plus ancienne puisqu'elle date des années 1925-1930, époque de la découverte de ce que l'on appela les « Ardennes brabançonnes » (21) ; c'est à ce moment que se développa le petit centre touristique de Gistoux. Plus récemment apparut le phénomène des résidences secondaires, principalement à Bonlez,

(18) En 1970, la zone industrielle de Nivelles comptait trente entreprises occupant 2 000 personnes sur près de 60 hectares. Dès 1973, le nombre de personnes occupées a dépassé le seuil des 3 000 actifs.

(19) De 1961 à 1973 la population du Brabant wallon septentrional a augmenté de plus de 31 %. Cette croissance a même atteint 45 % dans la zone de Braine-l'Alleud et Waterloo. Durant la même période la population belge augmentait de 6 % et la population de l'ensemble de la Wallonie du Nord-Ouest de 7,6 %.

(20) Voir J. DEWILDE, *Résidences secondaires et tourisme de week-end en milieu rural*, dans *Revue belge de Géographie*, t. 92-3, 1968, pp. 5-55.

(21) Ce terme publicitaire s'applique à l'ensemble du Brabant wallon septentrional, mais plus spécialement à la région du Train et à celle de la Lasne.

Chaumont-Gistoux, Bossut-Gottechain et Dion-le-Mont (22). La région du Train, la plus éloignée de Bruxelles, est la moins peuplée du Brabant wallon septentrional ; la densité de la population d'environ 120 habitants au km², est de 2,5 à 5 fois inférieure à celle des autres compartiments.

2. *La région de la Dyle* [J4] occupe un couloir de 20 km, axé sur les vallées de la Dyle et de son affluent la Thyle. Du nord au sud, la région comprend successivement l'agglomération de Wavre, le couloir urbain d'Ottignies-Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert plus à l'est et à l'extrémité sud, Bousval sur la Dyle et Villers-la-Ville sur la Thyle (23). La fonction résidentielle est plus ancienne et plus importante que celle de la région du Train ; ici le chemin de fer et l'autoroute mettent Wavre et Ottignies à moins de 30 minutes de Bruxelles.

Région très urbanisée, le couloir de la Dyle est aussi caractérisé par une activité industrielle que l'on trouve aussi bien à Wavre qu'à Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert ou Bousval (24). Le tourisme ne concerne que l'extrémité méridionale du compartiment, c'est-à-dire Bousval et surtout Villers-la-Ville et les ruines de son abbaye. Signalons encore l'installation récente de la section francophone de l'Université de Louvain sur le plateau de Lauzelle à l'est d'Ottignies et les modifications du paysage que provoque cette nouvelle implantation.

3. *La région de la Lasne* [J 3] (25) est composée de l'agglomération de La Hulpe-Genval-Rixensart et des six communes essentiellement résidentielles de Rosières, Ohain, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Couture-Saint-Germain, Plancenot et Maransart. La région de la Lasne, plus que les deux précédentes, dépend de Bruxelles ; pour R. Mols (26), le bloc La Hulpe-Genval-Rixensart situé sur l'axe ferroviaire Ottignies-Bruxelles en bordure sud de la forêt de Soignes, fait déjà partie de la première ceinture périphérique bruxelloise ; les deux communes de Rosières et Ohain, par leur haut *niveau de périphérisation* s'intégreraient également à la périphérie urbaine de Bruxelles.

La vallée de la Lasne est non seulement une banlieue résidentielle de haut standing mais aussi une zone touristique ; le château de Rixensart et surtout le lac de Genval en sont les principaux pôles d'attraction.

(22) A. BONLEZ, 6 habitations sur 10 sont des résidences secondaires. Voir J. DEWILDE, *ouvr. cité*, p. 30.

(23) Voir par exemple X. GOORIS, *Ottignies. Evolution séculaire d'une commune brabançonne*. Mémoire de licence, Université de Louvain, 1961 (inédit).

(24) Parmi les principales industries, citons la papeterie à Wavre, la métallurgie à Court-Saint-Etienne, la brasserie et la papeterie à Mont-Saint-Guibert, les eaux minérales à Bousval et, légèrement en dehors de la région, le matériel électrique à Archennes.

(25) Voir A. DESMET, *Etude comparée de six communes de banlieue : La Hulpe, Genval, Rixensart, Ohain, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Couture-Saint-Germain*. Mémoire de licence, Université de Bruxelles, 1962 (inédit).

(26) R. MOLS, *La périphérie bruxelloise, jalons statistiques pour aider à sa délimitation*, dans *Bull. de la Société belge d'Etudes géogr.*, t. XXXVIII, 1969, pp. 183-252.

Comme dans la vallée du Train, les résidences secondaires sont nombreuses, principalement à Lasne, Couture-Saint-Germain, Ohain, Rixensart et Maransart (27). Notons enfin que Genval superpose une activité industrielle à ses fonctions urbaines, touristiques et résidentielle ; on y trouve principalement l'industrie du papier (28), les eaux minérales « Schwepes » et les produits pharmaceutiques R.I.T.

4. *La région du Hain* [J 2] présente deux visages différents : à l'est, le plateau de Waterloo et à l'ouest, la vallée du Hain en amont et aval de Braine-l'Alleud jusqu'à Ophain et Braine-le-Château.

Le plateau de Waterloo est la seule importante surface plane de tout le Brabant wallon septentrional. Les grandes cultures, encore importantes il y a peu de temps, abandonnent progressivement la place à un habitat de plus en plus envahissant. Waterloo s'étend régulièrement vers le sud le long de la route de Charleroi et vers l'ouest en direction de la ville de Braine-l'Alleud, elle-même en expansion considérable (29). Peu à peu on assiste là à la création d'une agglomération d'environ 40 000 habitants qui, à l'exemple de celle de La Hulpe-Genval-Rixensart, constitue une excroissance de la banlieue résidentielle bruxelloise. Le reste de la vallée du Hain est beaucoup plus rural, plus verdoyant et nettement moins peuplé ; l'influence de Bruxelles s'y fait d'ailleurs moins sentir.

A côté de la fonction résidentielle, de loin la principale de la région (30), existe une activité industrielle à la fois traditionnelle avec le textile et nouvelle avec le dépôt d'automobiles FIAT de Waterloo. Le tourisme existe aussi dans cette région grâce à quelques résidences secondaires à Braine-le-Château ou Wauthier-Braine, mais surtout grâce aux souvenirs de l'épopée napoléonienne rassemblés au pied du monument du lion de Waterloo.

5. *La Senne-Amont* [J 1] de Tubize à Quenast et Rebecq-Rognon et la Senette doublée par le canal Bruxelles-Charleroi (1 350 t), de Clabecq à Oisquercq et Fauquez tracent les deux lignes directrices du compartiment ouest du Brabant wallon septentrional. Malgré un paysage vallonné assez semblable à celui de la vallée du Hain, le trait principal de la région est sa fonction industrielle. On y trouve des industries lourdes avec la sidérurgie aux Forges de Clabecq (31) et les carrières de porphyre à Quenast. Parmi l'industrie plus légère, citons : l'industrie textile à Tubize

(27) En 1961, on comptait 180 résidences secondaires à Ohain et 153 à Lasne.

(28) Voir M. COSSE, *L'industrie du papier en Brabant*. Mémoire de licence, Université de Bruxelles, 1959 (inédit).

(29) Voir A. FRANQUET, *L'expansion bruxelloise à Rhode-Sainte-Genèse, Waterloo et Braine-l'Alleud*, dans *Bull. de la Société royale belge de Géogr.*, n° 3, 1962, pp. 7-42.

(30) La densité de la population supérieure à 600 habitants par km² est la plus forte des cinq compartiments du Brabant wallon septentrional.

(31) Voir R. MANGELINCKX, *Clabecq et sa sidérurgie*, dans *Revue belge de Géographie*, t. 87-3, 1963, pp. 259-344.

(Fabelta), l'industrie du papier à Virginal, l'industrie du verre à Fauquez et la production d'énergie électrique à Oisquercq.

E. — LE PLATEAU HENNUYER-BRABANÇON DE SOIGNIES ET ENGHEN [H] (32).

Ce plateau correspond approximativement au *Hainaut oriental* de l'*Atlas de Belgique* et à la région agro-géographique du plateau de Soignies. On est loin du paysage typique de la Hesbaye ; ici les grandes surfaces presque planes, encore fréquentes entre Genappe et Gosselies, se font de plus en plus rares. L'habitat, parfaitement groupé à l'est de Nivelles, tend de plus en plus, à se disperser ; on entre dans le domaine des « villages-nébuleuse » ou de réseau routier et même, vers le nord, dans le domaine de l'habitat dispersé.

Dans l'ensemble, le paysage est encore très agricole. Presque partout les herbages sont aussi nombreux que les cultures et de nombreux arbres coupent la vue. Comme dans le Brabant wallon septentrional, la betterave sucrière est rare et les sucreries inexistantes. Les sols limoneux normaux ne se rencontrent plus que dans la zone de Thieusies-Mignault-Marche, la seule où dominant encore les cultures ; le nord et l'ouest sont plus humides tandis que les terroirs situés à l'est de Braine-le-Comte sont plus sableux.

Le plateau peut être subdivisé en deux compartiments séparés par une ligne tracée au nord et à l'ouest des communes de Neufvilles, Soignies, Braine-le-Comte et Hennuyères.

1. *Le compartiment méridional ou région de Soignies* [H 2] est le plus étendu et le plus densément peuplé (33). C'est essentiellement une zone de résidence pour une population employée dans les petits centres locaux mais aussi dans les régions périphériques : Mons, le Centre, la Senne-amont et surtout Bruxelles. Grâce à l'infrastructure routière et ferroviaire la fonction résidentielle de la région se développe régulièrement. Le taux de croissance de la population est cependant quatre fois moindre que celui du Brabant wallon septentrional. La seconde caractéristique de la région de Soignies est son activité industrielle. L'industrie la plus ancienne, celle qui donne son cachet au paysage d'une partie de la région, est l'extraction du « petit-granit » (34) à Soignies, Neufvilles, Ecaussinnes et anciennement Feluy. Parmi les autres industries, citons la tuilerie à Hennuyères, la métallurgie, le papier et la verrerie à Braine-

(32) Voir P. SOYEZ, *Contribution à l'étude de la géographie régionale du nord-est du Hainaut*. Mémoire de licence, Université de Liège, 1956 (inédit).

(33) 208 habitants au km² contre 112 pour le compartiment nord.

(34) Calcaire crinoïdique dinantien qui affleure dans les vallées de la Gageole (Neufvilles), de la Senne (Soignies), de la Senette (Ecaussinnes) et de la Samme (Feluy).

le-Comte et la gobeletterie à Soignies (35). Le tourisme est également représenté dans la région et en particulier dans la zone très boisée et vallonnée située entre Braine-le-Comte et Nivelles. C'est là, sur le canal Bruxelles-Charleroi, que se situe le plan incliné de Ronquières (36) qui, de loin, constitue le principal pôle d'attraction de la région.

2. *Le compartiment septentrional ou région d'Enghien* [H 1] est essentiellement agricole. Seule la ville d'Enghien et la commune de Bierghes apportent une note industrielle au paysage (37). La région d'Enghien est la première de notre énumération à présenter une forme d'habitat dispersé dont le type est cependant différent de la dispersion pure. Ici les maisons se dispersent le long des chemins et laissent de grands espaces vides à l'intérieur des quadrilatères de chemins. Alors que l'habitat de « villages-nébuleuse » de la région de Soignies est une forme intermédiaire entre le groupement et la dispersion, l'habitat de la région d'Enghien représente le premier stade de la dispersion.

F. — LA RÉGION DE SILLY [F].

La région de Silly, limitée à l'ouest et au sud par la vallée de la Dendre, peut être considérée, malgré son appartenance au Hainaut occidental, comme le simple prolongement vers l'ouest de la région d'Enghien. Le paysage est cependant un peu plus boisé et les exploitations agricoles sont plus petites : la superficie moyenne devient inférieure à 10 hectares. Tout récemment a été créé à Ghislenghien une zone industrielle affectée à l'industrie automobile.

G. — LA VALLÉE DE LA DENDRE [E].

La vallée de la Dendre est différente du reste du pays d'Ath. Il s'agit de trois couloirs hydrographiques rayonnant à partir de la ville d'Ath. Ces trois sections découpent le pays d'Ath (38) en trois compartiments : au nord-est la région de Silly que nous venons d'indiquer, au

(35) Depuis 1964, Soignies possède un parc industriel de 49 hectares. Au début de l'année 1974, cinq entreprises occupaient plus de 800 personnes.

(36) Il s'agit de deux bacs roulants qui, sur une dénivellation de 68 m, transportent chacun de une à quatre péniches.

(37) Enghien avec la construction métallique et Bierghes avec sa carrière de porphyre et sa briquetterie.

(38) Le terme « Pays d'Ath » est très vague et correspond à un territoire mal délimité. Nous l'employons à dessein pour désigner l'ensemble des régions différentes entourant la ville d'Ath, appartenant au Hainaut occidental et ne faisant pas partie du Tournaisis. L'*Atlas de Belgique* reprend le terme et l'oppose non seulement au Tournaisis mais aussi à la région des collines du Hainaut.

nord-ouest les collines d'Entre-Dendre-et-Escaut et au sud le plateau d'Ellignies et de Lens.

Le seul aspect déprimé de la vallée de la Dendre n'est pas suffisant pour en faire un compartiment différent des terroirs qui l'environnent. La principale particularité de la vallée de la Dendre est d'être un important couloir de circulation jalonné de plusieurs centres urbains où se concentrent la majeure partie de la population et de l'industrie du pays d'Ath (39). Le couloir est-ouest de la Dendre orientale et de la Dendre occidentale correspond à la limite méridionale de l'habitat dispersé (40) ; c'est également une bande de territoire où les exploitations agricoles sont d'une étendue supérieure à celle du reste du pays d'Ath.

La vallée de la Dendre se sectionne en quatre parties, polarisées chacune par un centre urbain différent : au nord, Lessines ; à l'ouest, Leuze ; au centre Ath et à l'est, le bourg de Brugelette.

1. *La région de Lessines* [E 2] est axée sur la Dendre moyenne en aval de Ath. La rivière, canalisée à 300 t, est doublée par la route et la ligne de chemin de fer : Ath-Grammont. L'activité industrielle de la région est dominée par les carrières de porphyre à Lessines et la centrale électrique de Deux-Acren.

2. *La région de la Dendre occidentale* [E 3] est traversée sur toute sa longueur par la route et la ligne de chemin de fer Bruxelles-Tournai-Lille. En son centre se trouve la ville de Leuze dont le paysage urbain est marqué par les nombreux ateliers de bonneterie (41).

3. *La région d'Ath* [E 1] s'étend autour du confluent des deux cours supérieurs de la Dendre. C'est un important carrefour routier et ferroviaire. Ainsi, contrairement à ses voisins Leuze et Lessines, Ath est une ville essentiellement tertiaire. Seules quelques petites industries variées se situent à sa périphérie.

4. *La région de la Dendre orientale* [E 4], de Attre à Cambron-Saint-Vincent n'est que peu urbanisée ; presque partout le caractère agricole reste dominant. La seule industrie à signaler est la sucrerie de Brugelette installée en bordure de la ligne de chemin de fer Ath-Mons. Cette situation est reflétée par la densité de population qui n'atteint que 143 habitants au km² contre 203 pour la région de Leuze, 281 pour celle de Lessines et 311 pour celle d'Ath.

(39) La densité de la population est plus de deux fois supérieure à celle du restant du pays d'Ath.

(40) A l'ouest la limite atteint la ville de Tournai et à l'est, elle correspond à la limite entre les régions de Soignies et d'Enghien.

(41) Il s'agit surtout de la fabrication de survêtements de laine.

H. — LE PLATEAU D'ELLIGNIES ET DE LENS [G].

Ce plateau est le prolongement vers l'est et le Tournaisis du plateau hennuyer-brabançon de Soignies. Il est limité au nord par la vallée de la Dendre et au sud par un bourrelet sableux couvert le plus souvent de forêts et qui, de Péruwelz à Casteau, le sépare de la vallée de la Haine et du Borinage. De ce plateau essentiellement agricole, nous avons exclu la frange sud-ouest, c'est-à-dire la région industrielle de Péruwelz-Quevaucamps. Nous avons également considéré séparément la zone du canal de Ath à Blaton qui, à divers titres, diffère du plateau qu'elle traverse.

1. *Le plateau d'Ellignies et de Lens* [G 1] est moins élevé que ceux de Soignies et de Genappe ; ici l'altitude est partout comprise entre 50 et 100 mètres (42). Si, par endroits, s'observent encore des surfaces presque uniformes, dans son ensemble, le plateau est « attaqué par l'érosion fluviale des affluents des deux Dendres au nord, de la Haine au sud et de l'Escaut au sud-ouest » (43). Par rapport à la région de Soignies, le plateau d'Ellignies et de Lens est moins verdoyant et moins herbager (44). La population, très agricole, est presque deux fois moins nombreuse que dans la région de Soignies alors que le territoire est aussi étendu (45). Depuis quelques années, l'extrémité sud-orientale se transforme en zone résidentielle, non seulement pour la population montoise mais surtout pour le personnel du S.H.A.P.E. (Quartier général suprême des forces alliées en Europe) installé à Casteau-Maisières (46).

2. *La région du canal d'Ath à Blaton* [G 2] est une bande longue de 10 km placée au milieu du plateau. C'est à proximité ou au bord de ce modeste canal de 300 t que se trouvent les seules usines (47) et les deux principaux bourgs de la région. Au nord, sur la Hunelle et à 6 km d'Ath, s'étend l'ancienne ville médiévale de Chièvres ; sa seule fonction actuelle importante est militaire et due à son aérodrome. Au sud, Belœil est un centre régional et touristique. Le magnifique château des princes de Ligne, le parc et les bois qui l'entourent attirent chaque année, pendant l'été, de nombreux visiteurs.

I. — LA RÉGION INDUSTRIELLE DE PÉRUWELZ-QUEVAUCAMPS [C].

Malgré de grandes étendues boisées, la région conserve encore en de nombreux endroits un paysage agricole assez semblable à celui du pla-

(42) L'altitude s'abaisse régulièrement vers le nord et vers l'ouest où les cotes les plus fréquentes sont comprises entre 50 et 60 m.

(43) R. SEVRIN, *ouvr. cité*, p. 19.

(44) Les herbages ne couvrent que 35 à 45 % de la superficie agricole.

(45) La densité est de 102 habitants par km² contre 208 pour la région de Soignies.

(46) Il s'agit principalement de Jurbise, Erbisœul, Masnuy-Saint-Jean et Saint-Pierre, Casteau et Saint-Denis.

(47) Malterie et métallurgie à Belœil, colorants à Ladeuze, construction à Chièvres.

teau d'Elligné. L'habitat groupé se compose d'une série de gros centres et petites villes dont le caractère commun est la présence d'une industrie en général textile (48). La région est axée à la fois sur le canal Nimy-Péronnes, sur le chemin de fer Saint-Ghislain-Tournai et sur la route Mons-Tournai ; sa population est assez dense, puisque l'on compte plus de 370 habitants par km².

Parmi les industries, la première place revient à la bonneterie (surtout des sous-vêtements de coton) que l'on rencontre pratiquement partout, mais principalement à Quevaucamps (49). Notons encore la métallurgie et surtout les articles en matières plastiques à Péruwelz, les engrais et l'industrie du marbre à Basècles (50), la fabrication des boules de billard à Callenelle et, récemment, l'appareillage électrique à Quevaucamps (51). La principale ville de la région est Péruwelz (52) ; elle se prolonge vers le sud par Bon-Secours qui est à la fois un important lieu de pèlerinage et un centre touristique situé à cheval sur la frontière, en bordure d'une vaste forêt.

J. — LA RÉGION DES COLLINES D'ENTRE-DENDRE-ET-ESCAUT [B].

C'est la région la plus accidentée du Hainaut occidental. Le relief se caractérise surtout par une série de collines, témoins de l'ancienne extension plus septentrionale du plateau. Schématiquement, ces collines forment deux alignements est-ouest, reliés entre eux par la crête interfluve entre l'Escaut et la Dendre. Le premier alignement est celui des collines de Renaix qui, du Mont de l'Enclus (135 m) au Pottelberg (157 m), sépare la Wallonie du Nord-Ouest de la Flandre (53). Le second alignement, plus méridional et discontinu, s'étend de Mont-Saint-Aubert (144 m) à Mainvault (126 m) en passant par Montrœul-au-Bois (124 m). La crête interfluve, de direction nord-sud, relie le Mont d'Ellezelles à Buissenal et culmine à 130 m à l'est de Saint-Sauveur. La région des collines, essentiellement agricole, très découpée et verdoyante, est caractérisée par une diminution continue de sa population. Trois compartiments ont été distingués : celui de Wodecq-Èudeghien à l'est, celui de Frasnès-Flobecq au centre et celui de Celles-Anvaing à l'ouest.

(48) Voir M. C. CAVALLO, *La vie industrielle en Tournaisis*, dans *Revue de Géographie de Lyon*, vol. 43-2, 1968, pp. 133-178.

(49) En 1964, on comptait à Quevaucamps, 33 bonneteries sur les 36 entreprises employant plus de 5 personnes. Les autres bonneteries se situent à Péruwelz, Blaton, Basècles, Stambruges et Grandglise.

(50) Le paysage de Basècles et Quevaucamps est marqué par une série de carrières aujourd'hui abandonnées. On y extrayait un marbre noir dinantien.

(51) Fabrication de tubes fluorescents par une association ACEC-Philips.

(52) Une zone industrielle de 76 hectares vient d'être aménagée à Péruwelz en bordure du canal.

(53) Renaix, ville flamande à minorité francophone, se situe cependant au sud de la ligne des collines.

1. *La région de Wodecq-Œudeghien* [B 3] est surtout herbagère ; les cultures ne couvrent jamais plus de la moitié du domaine agricole. La culture du tabac qui spécialisait les communes de Wodecq, Lahamaide et Œudeghien est aujourd'hui en voie de disparition. Le paysage de toute la partie orientale de la région des collines d'Entre-Escaut-et-Dendre, est marqué par deux caractères flamandiers déjà annoncés dans les zones de Lessines et du nord de Silly. Le premier est le morcellement de l'exploitation agricole et le second la dispersion de l'habitat.

2. *La région de Frasnes-Flobecq* [B 2] est parmi les trois compartiments, le plus vallonné et le plus boisé. Par rapport à sa voisine orientale, la région de Frasnes est moins herbagère, plus urbanisée et compte quelques industries. Cette région fait partie de l'ancienne zone d'activité textile, souvent artisanale, qui s'étendait autour de la ville de Renaix ; aujourd'hui seul le bourg d'Ellezelles possède encore une dizaine de petites usines textiles. Citons encore la sucrerie à Frasnes-lez-Buissenal et l'industrie des engrais chimiques à Moustier.

3. *La région de Celles et Anvaing* [B 1] est différente ; par plusieurs de ses aspects elle annonce le Tournaisis et même du point de vue agrogéographique, elle en fait partie (54). Ici les herbages ne couvrent plus que moins de 35 % de la superficie agricole ; parmi les cultures, la betterave sucrière augmente son importance et la pomme de terre fait son apparition sur des sols généralement sablo-limoneux. L'habitat rural est moins dispersé que près d'Ellezelles, le type de dispersion est alors très proche de celui des régions de Silly et d'Enghien. Le caractère de la région est agricole ; cependant, dans les environs de Renaix, à Anvaing, Orroir et Amougies, existent encore quelques usines textiles qui, comme à Ellezelles, sont les témoins d'une ancienne industrie importante et très dispersée. Signalons également que les deux principaux sommets de la région possèdent une fonction touristique : le Mont Saint-Aubert au sud près de Tournai et le Mont de l'Enclus au nord (55).

K. — LE TOURNAISIS [A].

Le Tournaisis est semblable au Pays d'Ath, son voisin oriental, en ce sens que, comme lui, il n'est pas homogène et se décompose en plusieurs régions présentant des paysages différents. Le Tournaisis est en effet une entité beaucoup plus historique que géographique. A l'exemple de nombreux autres auteurs, nous utiliserons ce terme pour désigner l'extrémité orientale de la Wallonie, c'est-à-dire, dans le cas qui nous concerne,

(54) Voir C. CHRISTIANS, *ouvr. cité*.

(55) Certains auteurs donnent à la région des collines de Renaix le nom d'Ardennes flamandes, « Vlaamse Ardennen ».

les régions situées à l'ouest et sur les deux rives de l'Escaut (56). Trois régions tournaisiennes sont urbaines et industrielles : les régions de Tournai, d'Antoing et de Mouscron ; deux sont essentiellement rurales : le Tournaisis méridional et le Tournaisis septentrional.

1. *La région urbaine et industrielle de Tournai* [A 3] correspond à l'agglomération tournaisienne, c.-à-d. la ville de Tournai et cinq communes périphériques : Kain, Froyennes, Orcq, Warchin et Rumillies. Ancienne ville romaine et capitale du Tournaisis pendant plus de dix siècles, Tournai est aujourd'hui à la tête d'une petite agglomération de plus de 40 000 personnes aux fonctions multiples. Tournai est à la fois un important nœud de communications situé sur l'Escaut (57), un centre commercial régional, un centre scolaire où domine l'enseignement technique et artistique, un centre industriel spécialisé dans le textile, les métaux et l'industrie du papier et du livre (58), un centre administratif et judiciaire, une place militaire, une ville d'art et le siège épiscopal du Hainaut.

2. *La région industrielle d'Antoing* [A 4] (59) est axée sur la vallée de l'Escaut en amont de Tournai jusqu'à la frontière française. La région présente deux aspects différents selon que l'on envisage la partie située au nord ou au sud du village de Bruyelle. Au nord, les carrières de calcaire siliceux tournaisien, les fours à chaux, les cimenteries et la poussière de ciment imprègnent véritablement le paysage ; il s'agit du *Pays Gris* d'Antoing comprenant les communes de Chercq, Vaulx, Gaurain-Ramecroix, Calonne, Antoing et Bruyelle (60).

Le sud de la région, de Péronnes à Bléharies, est plus rural ; l'industrie n'est plus représentée que par les chantiers navals à Péronnes et

(56) La limite orientale du Tournaisis varie selon les auteurs ; pour O. TULIPPE (*Aspects régionaux du Hainaut à l'Ouest du plateau d'Anderlues*, dans *Bull. du Cercle des Géographes liégeois*, 1938, 10^e année, pp. 30-32) il s'agit de la ligne Péruwelz-Renaix. Pour beaucoup, ce serait la limite administrative de l'arrondissement de Tournai. La région agro-géographique inclut la majeure partie de notre compartiment de Celles-Anvaing. Le Tournaisis défini par l'*Atlas de Belgique* est limité, dans sa partie méridionale, par une ligne approximative Blaton-Leuze et dans sa partie septentrionale par la région des collines dont l'extension correspond à celle que nous donnons aux collines d'Entre-Dendre-et-Escaut.

(57) La ville de Tournai est née du croisement de la route romaine Boulogne-Cologne et de l'Escaut à l'endroit où la vallée de l'Escaut, sortant des calcaires carbonifères, commence à s'élargir. Voir R. SEVRIN, *ouvr. cité*, p. 184.

(58) Par exemple : les éditions Casterman, l'éditeur pontifical Desclée, la métallurgie Carton, la fabrique de sachets Unissac et la laine Les Trois Suisses à Orcq. Récemment, deux zones industrielles ont été créées à la périphérie de la ville : la zone d'Orcq-Marquain (97 ha) et la zone de Froyennes (22 ha) réservée à l'artisanat et aux services.

(59) Voir L. HENNETON, *Les carrières du sud-est de Tournai. Leur influence sur le paysage et l'économie de la région*. Mémoire de licence, Université de Liège, 1963 (inédit).

(60) La majorité des entreprises ne sont plus en activité ; ce sont leurs vestiges qui continuent à marquer le paysage. Actuellement il ne reste que quatre sociétés exploitantes ; la principale est la Compagnie des Ciments Belges (C.C.B.). Ces entreprises produisent essentiellement du ciment Portland et secondairement du concassé calcaire. A Antoing existe également une importante centrale électrique.

divers petits ateliers de type artisanal. De nombreux bois, ainsi qu'un plan d'eau (61) sur le canal de Nimy à Péronnes, contribuent à faire du sud de la région une zone de délasserment.

3. *Le Tournaisis méridional* [A 5] (62) est la région agricole située au sud-ouest de Tournai. L'habitat est groupé en gros villages généralement allongés et séparés par de vastes espaces cultivés. Ici les herbages sont peu nombreux ; ils couvrent à peine 25 % de la superficie agricole. Parmi les cultures, ce sont les céréales et la betterave sucrière qui dominent.

La région, dans son ensemble, possède un sol limoneux très fertile semblable à celui de la Hesbaye ; c'est lui qui caractérise l'ensemble des terroirs situés entre Hertain et Jollain-Merlin. Dans cet ensemble, il est nécessaire de séparer la frange méridionale qui, de La Glanerie à Rongy, est caractérisée par un sol beaucoup plus sableux, un important massif forestier et une auréole de pépinières autour du village de Lesdain. La seule industrie importante du Tournaisis méridional est liée à l'activité agricole puisqu'il s'agit de la sucrerie de Wez-Velvain.

4. *Le Tournaisis septentrional* [A 2] commence au nord de Blandain et de la ligne de chemin de fer Tournai-Lille ; il comprend la vallée de l'Escaut jusqu'à Escanaffles ainsi que la région frontalière de Templeuve, Néchin et Leers-Nord. Le paysage est différent de celui du Tournaisis méridional ; par certains aspects il annonce la Flandre. Le sol sablo-limoneux recouvre des surfaces peu découpées où l'altitude est toujours inférieure à 50 mètres et même à 20 m lorsque l'on approche de l'Escaut et de l'Espierres.

Comme sa voisine méridionale, cette région est très peu herbagère ; ce sont les cultures de céréales, de betteraves sucrières et de pommes de terre qui occupent la majorité des terres. Les exploitations agricoles, plus grandes qu'en Pays d'Ath, sont de taille moyenne ; elles se dispersent le long des chemins, au milieu des champs ou s'insèrent parmi l'habitat de gros villages et de bourgs à l'aspect souvent urbanisé (63). Ces gros noyaux d'habitat sont souvent des points de résidence pour la population active frontalière travaillant dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing (64) ainsi que pour de nombreux français immigrés en

(61) Centre sportif du « Grand Large », où peuvent se pratiquer la plupart des sports nautiques.

(62) Voir R. SEVRIN, *Le Sud du Tournaisis sur la feuille de Saint-Amand-les-Eaux*, dans *Hommes et Terres du Nord*, 1971-2, pp. 11-21.

(63) La dispersion de l'habitat disparaît partiellement en bordure de l'Escaut. Sur la rive droite, de Obigies à Escanaffles, les villages s'étirent parallèlement au fleuve et ont tendance à se rejoindre, formant ainsi une ligne d'habitat longue de plus de 10 km.

(64) Principalement : Leers-Nord, Néchin, Templeuve, Pottes, Saint-Léger, Espelchin, Hérinnes, Estaimbourg et Blandain. Voir O. TULIPPE, *Le Mouvement des frontaliers*

Voir suite de cette note à la page 24.

TABLEAU I. — Les divisions régionales homogènes de la Wallonie du Nord-Ouest.

Code des régions	Découpage régional	Superficie en km ²		Population en 1973			Evolution de la population 1961-1973	
		N.A. *	%	N.A. *	%	Densité hab/km ²	N.A. *	%
	Belgique	30 513	—	9 756 590	—	319	+ 566 849	+ 6,1
	Wallonie du Nord-Ouest	3 290	100	678 468	100	206	+ 48 256	+ 7,6
	Hainaut occidental	1 410	43	312 641	46	222	+ 28	± 0
A	Tournaisis	360	11	157 517	23,2	435	+ 2 834	+ 1,8
A1	Région de Mouscron	46	1,4	58 710	8,7	1 263	+ 1 900	+ 3,4
A2	Tournaisis septentrional	116	3,4	23 083	3,4	198	+ 544	+ 2,4
A3	Région de Tournai	45	1,4	44 362	6,5	985	+ 893	+ 2
A4	Région industrielle d'Antoing	60	2	16 578	2,4	276	— 258	— 1,5
A5	Tournaisis méridional	93	2,8	14 784	2,2	158	— 245	— 1,6
B	Collines d'Entre-Dendre-et-Escaut	380	12	35 665	5,2	94	— 2 633	— 6,8
B1	Région de Celles-Anvaing	185	6	15 522	2,3	83	— 797	— 4,9
B2	Région de Frasnes-Flobecq	135	4	15 875	2,3	119	— 1 230	— 7,1
B3	Région de Wodecq-Œudeghien	60	2	4 268	0,6	71	— 606	— 12,4
C	Région industrielle de Péruwelz	75	2	27 902	4,1	372	+ 306	+ 1,1
E	Vallée de la Dendre	200	6	49 107	7,2	247	— 63	— 0,1
E1	Région d'Ath	58	1,7	18 062	2,7	311	+ 446	+ 2,5
E2	Région de Lessines	57	1,7	15 550	2,3	281	— 970	— 5,7
E3	Région de Leuze	55	1,6	11 204	1,6	203	+ 457	+ 4,2
E4	Dendre orientale	30	1	4 291	0,6	143	+ 4	+ 0,1
F	Région de Silly	120	4	9 383	1,4	75	— 474	— 5

G	Plateau d'Ellignies-Lens	275	8	33 067	4,9	120	+	58	+ 0,2
G1	Région d'Ellignies-Lens	245	7	25 086	3,7	102	+	399	+ 1,6
G2	Zone du Canal d'Ath à Blaton	30	1	7 981	1,2	266	-	341	- 4
Plateau hennuyer-brabançon		1 125	34	284 088	42	252	+	48 983	+ 20,8
H	Plateau de Soignies et Enghien	400	12	68 607	10,1	171	+	4 499	+ 7
H1	Région d'Enghien	155	5	17 499	2,6	112	+	711	+ 4,2
H2	Région de Soignies	245	7	51 108	7,5	208	+	3 788	+ 8
J	Brabant wallon septentrional	455	14	166 221	24,6	365	+	39 589	+ 31,2
J1	Senne-Amont	60	2	27 002	4	450	+	3 301	+ 13,9
J2	Région du Hain	80	2,5	49 252	7,3	615	+	15 472	+ 45,8
J3	Région de la Lasne	85	2,5	33 083	4,9	389	+	8 841	+ 36,4
J4	Région de la Dyle	130	4	44 771	6,6	344	+	9 822	+ 28,1
J5	Région du Train	100	3	12 113	1,8	121	+	2 153	+ 21,6
K	Plateau de Nivelles-Genappe	270	8	49 260	7,3	182	+	4 895	+ 11
Hesbaye		755	23	81 739	12	108	-	755	- 0,9
L	Région de Jodoigne-Beauvechain	235	7	24 550	3,6	104	-	1 263	- 4,8
M	Hesbaye namuroise	520	16	57 189	8,4	109	+	508	+ 0,8
M1	Région de Gembloux, Perwez et Eghezée	400	12	46 931	6,9	117	+	169	+ 0,4
M2	Région de Hingon-Saint-Denis	120	4	10 258	1,5	85	+	339	+ 3,4

* N.A. = nombres absolus.

Belgique. Ces communes importantes sont généralement le siège d'une petite industrie. Par exemple : la sucrerie à Escanaffles, les textiles à Pecq, la brasserie à Templeuve ou la tannerie à Néchin.

5. *La région de Mouscron* [A 1] peut être considérée comme le prolongement belge de la région textile roubaisienne. Mouscron-Luingne, Herseaux-Estaimpuis et Dottignies sont les trois principaux centres de cette zone urbaine et industrielle où la densité de la population, comme dans la région de Charleroi, atteint 1 200 habitants au km².

Les rapports avec la France sont nombreux (65). Par exemple : la région de Mouscron sert de résidence à de nombreux travailleurs belges et français occupés dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing ; plusieurs firmes textiles françaises ont essaimé à Mouscron, Dottignies et Estaimpuis ; les centres commerciaux belges sont fréquentés par une nombreuse clientèle française. La spécialisation de la région est l'industrie textile qui, en 1970, occupait environ 70 % de la population active secondaire. Actuellement, la région possède deux parcs industriels ; le plus important est celui de Mouscron (204 ha) ; le second est celui d'Herseaux (26 ha) occupé par une filature donnant du travail à plus de 400 personnes.

En résumé, nous proposons de subdiviser la Wallonie du Nord-Ouest en 11 régions homogènes différentes regroupées en 3 compartiments traditionnels : le Hainaut occidental, le plateau hennuyer-brabançon et la Hesbaye. En vue de respecter le mieux possible les particularités locales du paysage, nous proposons en plus de diviser 7 des 11 régions en 23 secteurs. Le tableau récapitulatif (Tableau I) donne une vue globale du compartimentage et permet de comparer facilement les superficies et les principales caractéristiques de la population des régions et sous-régions de la Wallonie du Nord-Ouest.

Fin de la note de la page 21.

belges vers la France, dans *Acta Geographica Lovaniensia*, vol. 5, 1967, pp. 147-160 et F. LENTACKER, *La frontière franco-belge. Etude géographique des effets d'une frontière internationale sur la vie de relations*, Lille, 1974, *passim*.

(65) Le centre de Petit-Audenarde s'étend à la fois sur les communes belges de Herseaux et Estaimpuis et sur la commune française de Wattrelos.